

LE RECENSEMENT EN LIGNE, DES AVANTAGES POUR TOUS

COMMENT ÇA MARCHE ?

- ① Rendez-vous sur www.le-recensement-et-moi.fr et cliquez sur

LE RECENSEMENT EN LIGNE, C'EST ICI

- ② Entrez les identifiants que vous trouverez sur la notice remise par l'agent recenseur

À remplir par l'agent recenseur et à recopier sur le questionnaire en ligne

0	1	0	3		
IRIS, îlot ou district					
0	1	4	0	0	5
Rang A			Rang L		

- ③ Répondez au questionnaire
Vous serez guidé à chaque étape.

- ④ Validez et c'est terminé !

Envoyer les questionnaires

ON A TOUS À Y GAGNER

Pour vous



- Pas de nouveau rendez-vous à prendre avec l'agent recenseur pour le retour des documents
- Un remplissage guidé et simplifié
- Une confidentialité garantie

TOP SECRET

Pour votre mairie et l'Insee



- Moins de papier à gérer
- Une collecte facilitée et performante

Pour tous



- Plus écologique car moins de papier
- Un recensement moins coûteux